L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
IMPRIMEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
G. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1858.

Afin de ne pas retarder l'impression de notre feuille de ce jour, et pouvoir donner toutes les nouvelles télégraphiques qui nous sont parvenues à une heure très avancée de la nuit, nous avons dû imprimer d'abord les pages d'avis.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 20 rue Vieille Levée—Un fort lot de chaussures.

Par F. Fernandez, 123 coin Chartres et St Louis—Une facture de broderies, habillements, chaussures et chapeaux.

Par Vincent & Co, 25 rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par C. E. Forstall, à la Bourse St Louis—Un jeune mulâtre, excellent sujet.

Par Toussé & Thomas, 50 rue Bienville—Livres de droit, de litterature et d'histoire; aussi, un buggy et meubles divers.

Par N. Viguié—Domestique, cuisinière et blanchisseuse.

Par E. T. Parker, shérif—Un terrain avec batisses encoignure Quartier et Canal—Un nègre et une négresse.

Par Beard & Co—Propriétés de valeur dans le Premier et le Troisième District, de la succession James Erwin.

Les planteurs et les commissionnaires.

Le *Pionnier de l'Assomption* répond ou plutot ne répond pas à l'article où nous avons défendu contre lui, non pas la cause des commissionnaires ni celle des planteurs, mais la cause du commerce. Nous n'avons pas voulu entrer dans un antagonisme maladroitement suscité par notre confrère; nous avons entendu lui expliquer, purement et simplement, la différence existant entre un producteur et un spéculateur, entre l'agriculture et le commerce; les chances des uns et les risques que courent les autres. Nous avions surtout en vue d'arrêter, s'il était possible, la propagation d'erreurs qui pouvaient envenimer un antagonisme d'intérêts soulevé par une fausse appréciation des faits.

Le *Pionnier* regrette que nous soyons contraint "à défendre une semblable cause." Cette cause étant celle de la vérité et de la concorde, nous nous estimons très heureux d'avoir à l'expliquer. Rien ne nous y contraint que le droit de l'exactitude contre l'erreur.

Et d'abord nous nous hâtons de signaler une rectification faite par notre confrère et qui honore sa bonne foi, en même temps qu'elle contient un enseignement dont il faut espérer qu'on tiendra compte.

Nous avons avancé dans un précédent numéro, dit le *Pionnier de l'Assomption*, qu'on en avait imposé aux habitans, par des calculs erronés, sur la quantité probable de la récolte de sucre, et qu'ils avaient en conséquence vendu leur produit à quatre cents au lieu de cinq qu'il rapporte quelques mois plus tard. Dans cet article, nous en jetâmes tout le blâme sur les courtiers. En cela nous nous trompions, et désirant être juste, nous en faisons ici l'aveu.

Quant à une partie de ce résultat, les planteurs n'ont à blâmer qu'eux-mêmes; d'abord à cause des vanteries fréquentes qu'ils font sur la production de sucre par arpent, et en second lieu par le renseignement qu'ils donnent au Rapporteur des *Statistiques sur le sucre*.

Voilà un fait acquis dont notre article aura provoqué l'aveu; c'est déjà quelque chose.

Le *Pionnier* revient, dans son article, sur un point essentiel pour lui: les avances faites aux planteurs par les banques, et le taux élevé de l'intérêt qu'ils paient à leurs commissionnaires, faute de pouvoir recourir aux établissements publics de crédit. Nous allons essayer de compléter les renseignements que nous avons déjà fournis à notre confrère sur ces différents sujets.

[illegible]

Les banques ont l'habitude, et c'est leur intérêt, qui plus est, d'escompter toutes les bonnes signatures qui viennent à elles. [illegible] rue de la ville et celles des campagnes. Les réserves qu'elles apportent dans l'acceptation de ces dernières leur sont imposées par la nature de leurs opérations, et en outre par l'obligation où elles sont de tenir ouvertes toutes les sources de crédit au commerce. De l'aveu même du *Pionnier*, les planteurs ont besoin de longs termes pour le remboursement de leurs emprunts. Ces termes, qui dépassent souvent une année, sont incompatibles avec les mouvements d'espèces dans les banques. Pour prendre un exemple, supposons qu'une banque escompte un billet de planteur au terme moyen de neuf mois; eh bien! pendant ce même espace de temps, elle aurait escompté trois fois un billet à un négociant; ou, en d'autres termes, elle aurait fait trois opérations contre une; non pas seulement trois opérations, profitables à elle, à la banque, mais profitables au commerce. C'est ce qui a déjà été expliqué ou fait valoir au *Pionnier* dans notre premier article. Voilà pour un côté de la question. Quant au préjudice auquel le *Pionnier* attribue l'exigence de la part des banques d'avoir des signatures de la ville au dos des billets souscrits par les planteurs, il est tout gratuit. Ce n'est pas un préjugé qui conduit les banques à agir de la sorte; c'est, en principe, dans le but de simplifier leurs opérations qu'elles adoptent cette règle. En effet, n'est-il pas plus facile, à l'échéance, de faire toucher un billet rue de la Levée plutôt qu'à Napoléonville? Au cas de protêt, n'est-il pas plus court d'avoir à signifier un acte judiciaire rue de Chartres plutôt qu'à Donaldsonville? C'est donc, sous ce point de vue, moins une garantie qu'un domicile à portée de leurs opérations, que les banques réclament en demandant aux billets des planteurs une signature de la ville. La ponctualité étant la première condition du crédit, il est plus que juste que les banques l'exigent, comme il serait de l'intérêt des planteurs eux-mêmes de n'en pas dévier. Qu'arriverait-il au planteur qui ne serait pas ponctuel envers une banque au jour de son échéance? Le crédit lui serait fermé. La réplique à l'argument du *Pionnier* est donc dans son argument lui-même. Il est plus encore, dans le passage suivant de l'article de notre confrère:

Dans les autres Etats, dit-il, ceux qui ont besoin d'argent s'adressent directement aux banques et à l'aide du nom d'un ami ils se procurent leur argent sans l'intervention d'un négociant-commissionnaire qui charge deux et demi pour cent pour l'usage de son nom.

Que prouve cela, sinon que dans les autres Etats aussi bien qu'en Louisiane, la seule signature du planteur ne suffit pas aux banques, et que celles ci ont besoin des mêmes garanties et de la même ponctualité qu'exigent les banques louisianaises. Nous ne voyons aucune différence dans les deux manières d'opérer. On ne se frappe pas mieux avec ses propres armes!

Mais le *Pionnier* voit dans cette opération une complication que nous devons encore expliquer. Voici le résumé de son argumentation: le planteur ne pouvant escompter directement en banque à recours à son intermédiaire; celui-ci prélève d'abord 2 pour cent pour prêt de sa signature, escompte à un intérêt qui varie de 10 à 18 pour cent, et dépose le billet muni de son endos en banque où il en obtient l'escompte à 8 pour cent, et "se trouve, de la sorte, muni de fonds pour une autre opération du même genre."

Nous répondons: le prêt d'une signature commerciale est, dans tous les pays du monde, un objet de spéculation, ou si l'on préfère une autre expression, un objet de commerce juste et légitime, en raison des risques courus par l'endosseur et parce que enfin dans les affaires tout se paie, même le crédit qu'on ne peut pas obtenir. [illegible]

[illegible]

Le *Pionnier* ajoute comme grief contre les prêteurs, le bénéfice qu'ils font de la différence entre le taux de leur escompte et celui de la banque, et leur reproche d'avoir ainsi, tout de suite, entre les mains des "fonds pour une autre opération." Autant vaudrait reprocher au chapelier qui ayant vendu dix chapeaux, d'en racheter dix autres pour les vendre à nouveau. C'est l'a, b, c, du commerce. En second lieu, nous ferons observer au *Pionnier* que, en raison de la longueur des échéances, il n'est pas possible au commissionnaire de déposer immédiatement en banque, le billet du planteur dont il est endosseur; il est tenu de le garder en portefeuille momentanément, ou de l'escompter chez les courtiers à des taux supérieurs à ceux des banques.

Autre question soulevée par le *Pionnier*:

A la Nouvelle-Orléans, il existe, dit notre confrère, des compagnies établies d'après le principe d'assurance mutuelle, c'est-à-dire que chaque assureur a ou devrait avoir une part dans les bénéfices. Mais toute l'affaire se trouve arrangée ainsi:—Le négociant assure les propriétés et les appareils du planteur, le débite de la prime en plein, et à la fin de l'année le capitaliste empoche pour sa part le dividende déclaré, montant à quinze ou vingt pour cent.

Voilà qui sort de notre compétence. Il y a des juges et des lois en Louisiane aussi bien qu'à Berlin; il y a même, croyons-nous, un jugement rendu en cette matière par la Cour Suprême de l'Etat.

Nous supposons, ajoute le *Pionnier*, que l'*Abeille* demandera pourquoi les planteurs n'effectuent pas leurs assurances eux-mêmes?

Parce que la même combinaison existe encore ici comme dans les banques. Les directeurs des Compagnies d'assurances sont des négociants et exigent que les polices soient retirées par des négociants, de manière que tout le jeu se trouve entre leurs mains et qu'ils ont tous les atoux pour faire la partie.

Notre confrère commet ici une très grave erreur. Les compagnies d'assurances n'ont jamais exigé ce que prétend le *Pionnier*. Les compagnies assurent tous ceux qui leur offrent des garanties de moralité; et peu leur importe qui retire la police d'assurance et paie la prime. L'intervention du commissionnaire n'a aucune influence sur la nature du risque; et en vérité on ne saurait comprendre cette intervention autrement que pour la plus grande commodité du planteur. L'assureur ne connaît qu'une chose: le paiement de la prime. Du jour que la prime n'est plus payée, sa garantie du risque cesse. L'intervention du négociant, en tant que caution, comme semble le croire le *Pionnier*, est donc de nul effet dans cette opération.

n'y mettront jamais d'opposition.

Quant à la répartition annuelle des bénéfices, elle est faite au prorata du chiffre de la prime, entre les mains *de qui est porteur de la police*. Les planteurs peuvent donc, quand bon leur semblera, se faire assurer directement; les compagnies n'y ont jamais mis et

Voilà ce que nous avions à répondre au *Pionnier* de l'Assomption. Encore une fois, loin de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, en faveur des commissionnaires contre les planteurs, ou réciproquement, nous avons cru devoir expliquer, dans l'intérêt de tous, un état de choses qui, s'il n'est pas le meilleur, est du moins conforme, en bien des points, à la simple pratique commerciale.

Nous nous sommes inscrit en faux contre les assertions de notre confrère, dans l'unique dessein de ne pas laisser se propager, au milieu de la population des campagnes, des erreurs qui pourraient nuire aux intérêts des planteurs.

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe
DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DE L'AFRICA.

New-York, 26 novembre—Le steamship de la ligne Canard *Africa*, capitaine Shannon est arrivé devant Sandy Hook ce matin, avec des avis de Liverpool de deux jours plus récents que ceux apportés à Saint Jean par le *Prince Albert*.

Marchés des Cotons—Les ventes de coton pour la semaine, s'élèvent à 49,000 balles dont 3500 pour la spéculation.

Il y a eu quelques affaires pendant la semaine, à des prix qui ne diffèrent pas beaucoup des dernières cotes de la semaine précédente.

Les planteurs offrent mais sans pousser à la vente.

Le marché était ferme en clôture aux prix suivants: fair Orléans 7 3/8, middling Orleans 6 7/8, fair Mobile 7 1/8, middling Mobile 6 13/16, fair Uplands 7, middling Uplands 6 3/4. Les qualités inférieures étaient invendables; il n'y avait que peu de demande et les prix étaient très faibles.

Les ventes de samedi, jour du départ du steamer, étaient évaluées à 10.000 balles dont 3,000 environ pour la spéculation et l'exportation.

Le stock de coton à Liverpool est de 382,000 balles, dont 289,000 balles américaines.

Consolidés.—Londres, 13 novembre.—Les fonds ont éprouvé des fluctuations pendant la semaine. Les consolidés ont haussé de 1/4 sur les cotes de la dernière semaine, et ont fermé à 98 1/4 au comptant, et 98 3/8 à terme.

Manchester—Les derniers avis de Manchester continuent à être plus favorables. Les marchandises étaient fermes et bien demandées.

Céréales—Le marché des céréales a été plus déprécié cette semaine, et a fermé lourd. Les provisions de toutes sortes ont été très lourdes, et la baisse a été générale.

Marché monétaire.—Le marché monétaire de Londres était sans changement. L'argent était abondant à des taux faibles. Il y avait peu d'affaires sur les sécurités américaines.

Banque d'Angleterre—Les espèces dans la banque d'Angleterre avaient décru, pendant la semaine, de 10,000 livres sterling.

Accident au steamship Texas—Passe Sud Ouest, 26 novembre—Le steamship Texas, capitaine Wilson qui est parti pour Galveston, hier matin, a éprouvé une avarie à sa machine à peu de distance de la barre, à 6 heures environ du soir, et a été obligé de rentrer, et est arrivé à 10 heures du soir à la remorque du tow-boat Yankee.

Suite des nouvelles par l'Africa.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE.

LA QUESTION DES COOLIES ET DES NEGRES.

Jugement du comte Montalembert.

INSURRECTION EN TURQUIE.

Dernières nouvelles de l'Inde et de la Chine.

Mouvement de Réforme en Angleterre.

CONQUETE DES FRANÇAIS EN CHINE.

La ligne des Steamers de Galway.

LE DIFFEREND HISPANO-MEXICAIN.

La guerre civile en Turquie.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 13 novembre — Le Dr Whitehouse, l'électricien qui avait été employé à faire fonctionner le câble transatlantique, dit dans un article adressé à la presse, que le système mis en usage jusqu'ici par la compagnie est mauvais. Il pense que les défectuosités se trouvent près des côtes et qu'on peut y remédier facilement et mettre le câble en état d'opérer.

TRANSPORT DES COOLIES — Le journal le *Nord* dit que le gouvernement anglais a donné son consentement à ce que la France exportât des coolies de l'Inde pour fournir des travailleurs aux colonies françaises.

Le gouvernement français a nommé une commission pour se rendre et examiner en Afrique la question de l'émigration des noirs libres.

PRESSE FRANÇAISE—Le procès du comte de Montalembert, à propos d'un article offensif au gouvernement, a été fixé au 17 du courant.

Les journaux ne seront pas autorisés à rendre compte du procès. (Ceci est conforme au décret relatif aux procès de presse.)

BANQUE DE FRANCE—Les espèces dans la Banque de France ont décru de 23 millions pendant le mois dernier.

Expédition contre les pirates—Le gouvernement espagnol a fait partir une expédition contre les pirates du Riff; l'escadre a pris la mer pour sa destination.

Russie—Le gouvernement russe est en marché pour l'acquisition du port de Monaco près de Villa Franca.

Un traité entre la Russie et le Japon a été passé.

Turquie—Une nouvelle et plus sérieuse insurrection, a, dit-on, éclaté dans la Turquie d'Asie. Omer Pacha et son armée ont éprouvé de grandes difficultés à se maintenir dans Bagdad. Les tribus entre Tripoli et Alep se sont révoltées et les communications entre Tripoli, Libani, Alexandrie et Alep sont interrompues.

PRUSSE—Les opérations préliminaires des chambres ont été en faveur du nouveau ministère. Toutes les mesures proposées par lui ont été accueillies favorablement.

LE STEAMER INDIAN EMPIRE—A Liverpool, on éprouvait des craintes sur le sort de ce steamer, qui appartient à la ligne de Galway. Il n'était pas encore arrivé au départ de l'*Africa*.

L'Indian Empire est parti de New-York pour Galway le 23 octobre; il a touché à Halifax le 28 et a repris la mer le même jour.

MALLES DE CALCUTTA—Les malles de Calcutta du 9 octobre, sont parvenues en Angleterre le samedi 13 novembre, mais pas assez à temps pour être expédiées par l'Africa.—Toutefois, ces nouvelles ne sont en partie déjà connues.

Mouvements dans l'Inde—Lord Clyde est parti de Calcutta pour Lucknow pour prendre part aux opérations actives contre les rebelles. Le gouverneur général devait le suivre.

CHINE—Lord Elgin était à Shanghai et s'occupait à rédiger le tarif de douane de ce port [illegible]

La flotte Espagnole—Le *Times* de Londres dit que l'Espagne demande [illegible]

L'Angleterre aura de sérieuses demandes à faire de son côté au Mexique, lorsque l'escadre espagnole aura obtenu ce que demande le cabinet de Madrid.

La flotte espagnole a reçu l'ordre de purger les côtes d'Afrique des navires qui n'auront pas d'expédition régulière, qu'ils soient montés par des Riffs ou des Maures.

Second renfort espagnol—Des avis reçus de Cadix disent que le second renfort de troupes pour l'île de Cuba, devant opérer contre le Mexique, était prêt à partir. Ces troupes complètent tout l'effectif.

La force totale de l'expédition consiste en 2100 hommes d'infanterie et 500 soldats de marine.

AFFAIRES A CANTON—Les affaires étaient languissantes, mais les thés maintenaient leurs prix. A Shanghai il s'était fait de fortes opérations de thé, pour compte de maisons américaines.

ANGLETERRE — Des assemblées en faveur d'une réforme dans les franchises électorales, s'étaient tenues sur divers points de l'Angleterre.

Le télégraphe sous-marin entre Douvres et Calais avait été réparé et fonctionnait déjà.

INCENDIE A GLASGOW—Un incendie a éclaté à Glasgow, qui a totalement détruit la manufacture de coton de George Grant & Brothers. La perte est portée à 60,000 liv. sterl.

Les Français en Chine.—L'amiral français Regnault, après avoir pris possession de la Turanne, s'est mis en marche sur Hue, capitale de la Cochinchine.

Turanne a été déclaré territoire français et doit être gouverné en conséquence.

Napoléon et Victoria—L'empereur Napoléon a répondu à la reine, pour l'envoi du char funèbre de Napoléon-le-Grand, par le présent d'un obusier surnommé "L'Alliance" dont il est l'inventeur.

La ligne de Galway en France—Le correspondant parisien du *Globe* de Londres dit que le gouvernement français fera usage de la ligne de Galway comme complément de communication postale avec l'Amérique du Nord, et que la ligne du Havre sera retirée en faveur de celle de Galway.

LA RUSSIE ET LA CHINE — Une factorerie consulaire a été établie à Schong-Dutichon, dans la partie occidentale de la Chine, par le gouvernement russe, comme témoignage de relations d'amitié entre la Russie et la Chine.

CHOLERA AU JAPON — Le choléra, sous sa forme la plus maligne, s'est déclaré au Japon et faisait beaucoup de victimes. On dit que cette peste y a été apportée par un navire de guerre américain, ce qui occasionne, de la part des habitants, un grand éloignement pour les étrangers.

Sécurités américaines—Bell & Co de Londres, rapportent qu'il y a eu une hausse sur les actions de railroads américains. Les fonds français étaient également recherchés à Londres.

REVOLUTION DANS LA SONORE.

Washington, 26 novembre—Le juge Ross a été nommé consul à Guaymas, en Sonore, et doit s'y rendre sous peu.

Benj. McCulloch se rend dans la Sonore pour affaires particulières, et non comme envoyé du gouvernement.

Un grand nombre de résidents mexicains dans la Sonore ont formé une ligue pour révolutionner l'Etat, en vue d'une prochaine annexion avec les Etats Unis.

Le général Paez—New-York, 26 novembre—Durant la parade militaire qui a eu lieu en l'honneur du général Paez, son cheval s'est renversé sur lui et l'a blessé. Néanmoins le général compte partir samedi.

Marchés, New York, 26.—Les ventes de coton ont été aujourd'hui de 3000 balles; il y a tendance à la hausse. On cote une hausse de 1/8; middling upland, 11 1/2. Café ferme; 11 1-2 à 12 le Rio.

Steamboats descendant—Vicksburg, 26 novembre. Le steamer A. Crine a passé à 10 heures hier au soir, et Princess à 7 heures ce matin.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le steamship *Tennessee* est arrivé de Vera-Cruz avec des avis du 22 courant. Les journaux que nous avons sous les yeux ne contiennent aucun fait nouveau qui accuse quelque changement dans la situation politique et matérielle du Mexique.

Des lettres particulières de Mexico disent que la victoire de Miramon à Ahualulco lui a coûté 2,000 hommes et peut être considérée comme une défaite réelle. Les pertes éprouvées par ce général l'ont forcé à diviser son armée en petits détachements dispersés sur divers points; les munitions lui manquent; il en fait d'incessantes demandes. Vidaurri, à la tête de 4.500 hommes, se dispose à reprendre l'offensive.

Perote, après un long siége a été évacué par le général Tressi, qui, avec ses forces, s'est retiré à Paso de Ovejas, d'où il devait les diriger sur Vera Cruz. Echeagaray, à son entrée dans Perote, a ordonné de fusiller tous les prisonniers; cet acte de barbarie a soulevé l'indignation publique et est bien digne d'un suppôt du chef sanguinaire des réactionistes.

SESSION DE L'INDIANA—La session spéciale de la Législature d'Indiana s'est ouverte le 20 de ce mois. J. W. GORDON, républicain, a été élu speaker de la Chambre. Les deux chambres se sont immédiatement ajournées.

MORT DE RASCH—Nous avons le regret d'annoncer la mort de cet excellent citoyen, à l'âge de 80 ans. L'honorable Rasch, Allemand de naissance, habitait la Nouvelle-Orléans depuis son enfance. Il jouissait du respect universel, et les regrets qu'il laisse sont ceux qui s'attachent à la mémoire de tout homme honorable et doué de toutes les qualités du cœur.

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir 2me représentation de *Guillaume Tell*, avec MM. LOCAULT, TASTE, BEAUCE, LUCIEN, LAURENT, VILA, METZLER, et Mesdames PAOLA, VADÉ et RICHER pour interprètes.

Dimanche pour les débuts de Mme LUCIEN BOURGEOIS jeune première, *Livre III Chapitre 1er*, comédie en un acte; le *Feu à une vieille maison*, vaudeville en 1 acte, et le *Bourreau des Crânes*, vaudeville en 3 actes.

La semaine prochaine, très probablement, reprise des *Huguenots* pour les débuts de Mlle LAFRANQUE et de M. TASTE, et la rentrée de M. DELAGRAVE: Mlle CORDIER chantera le rôle de Marguerite—M. BEAUCE, Nevers.

LE SPIRITUALISTE—Nous recevons le No de novembre de ce journal dont l'intérêt en les matières qu'il traite va croissant. Nous remercions M. Barthet de cet envoi.

CHRONIQUE LOCALE.

CHEMIN DE FER DE CARROLLTON.—L'affaire de la ville contre le chemin de fer de Carrollton a été appelée hier devant le Recorder Summers.

Il s'agissait d'une violation de l'ordonnance qui a trait à la vitesse de la locomotive dans les limites de la Nouvelle-Orléans. Cette ordonnance fixe le nombre de milles à quatre par heure, et déclare qu'en cas de violation, l'amende sera de cent piastres.

M. Bradford, avocat de la Compagnie, a maintenu qu'il n'y avait pas eu de crime, et que, pour obtenir l'amende, il fallait avoir recours aux procédures ordinaires. L'arrestation n'était pas nécessaire.

Le Recorder a répondu qu'il était revêtu du pouvoir d'imposer une amende dans les cas de ce genre, et il a continué l'instruction, après avoir fait observer que l'affidavit aurait dû être fait contre la Compagnie, et non contre les employés.

Le Maire a déclaré que des personnes qui ne voulaient pas porter de plaintes lui ayant dit que la locomotive allait, en ville, à raison de trente milles à l'heure, il fut à Carrollton dimanche et revint lundi. Il est d'opinion que la vitesse des chars du Louisiana Avenue ou Horse-Station, était d'environ sept milles à l'heure, et du Horse-Station au Tivoli Circle, de quatre mille seulement, ainsi que l'exige l'ordonnance. M. Stith a ajouté qu'il avait fait arrêter le conducteur et l'ingénieur afin de satisfaire le public en instituant une enquête.

Le Recorder a décidé que la question n'était pas de son ressort.

Les accusés ont été acquittés, et les affidavits transmis au Contrôleur.

LES RECORDERS.—Mme Catherine Harrigan est accusée devant le Recorder Wiltz d'avoir bâtonné et voulu tuer Maria Gleason, qu'on fut forcé de transporter à l'hôpital de Charité. Cautionnement de mille piastres, et interrogatoire fixé au 12 du mois prochain.

J. B. Morrow devra répondre, le 1er décembre, à l'accusation d'avoir frauduleusement obtenu pour cent cinquante piastres de comestibles de Jeremiah Collins.

James O'Hara accuse Joseph Brennan de larcin.

Joseph Mirabella, alias Francisco Parta, accusé d'avoir commis un vol avec effraction le 8 février dernier, dans le magasin de M. J. Viola, rue Poydras, a été envoyé par le Recorder Wiltz, devant la Première Cour de District, parce qu'il avait en sa possession des articles volés. Le vol avec effraction n'a pas été établi.

PREMIERE COUR—John Vogler alias Hans, déclaré coupable de larcin, a été condamné hier à trois mois de prison.

Le Grand Juri a trouvé lieu à poursuivre Thomas Londer pour homicide et Bridget Fury pour meurtre. Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre George Carnes, accusé d'homicide, et Alfred Guion accusé de détournement de fonds.—Le Grand Juri ne siégera que le 3 décembre. La cour s'est ajournée à lundi prochain.

ENQUETES—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de John Spindler, tué accidentellement, jeudi après-midi, par la décharge de son fusil, en sortant d'une pirogue. Il était allemand et avait 41 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Joseph Stock, suisse, âgé de trente ans. Verdict, delirium tremens.

VOL—Nous apprenons qu'on a volé à l'un des passagers du *Kate Howard*, lors du dernier voyage de ce bateau, un lot de montres évalué à cinq mille piastres.

FREE DISPENSARY de l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, dans la rue de la Commune, en face de l'Hôpital de Charité.

Rapport hebdomadaire:

Malades traités	samedi 20 nov	....	37
" "	lundi 22	....	25
" "	mercredi 24	....	25
			87
Traités antérieurement		....	7853
Total		....	7940

LE GOUVERNEMENT DU KANSAS.—L'ex-gouverneur [illegible]

[illegible]

Théâtre d'Orléans.

Guillaume Tell—grand Opéra. Les débuts et les rentrées. MM. Locault, Taste, Beauce, Metzler, Vila, Mmes Paola, Vadé, Richer—Les Chœurs, l'Orchestre.

Il serait bien difficile, sinon tout-à-fait impossible de trouver des formules nouvelles, non plus pour juger, mais pour louer *Guillaume Tell*; à supposer que ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre eut besoin ou d'être loué, ou d'être jugé. Disons: on a joué *Guillaume Tell*, et passons outre, pour arriver tout de suite aux artistes sur le dos desquels M. Boudousquié avait placé ce lourd fardeau, un monde à porter!

La tache que nous nous sommes imposée en nous consacrant à ce feuilleton de théâtre, n'est pas une tache toute de plaisir, qu'on le croie bien. Nous savons, par une longue expérience, les difficultés et les délicatesses qu'elle cache sous son apparente séduction; les obligations et les devoirs qu'elle impose, ici plus que partout ailleurs; nous savons également la portée des engagements que nous prenons envers le public, et les conséquences que peuvent avoir nos critiques et nos éloges; enfin nous comprenons que l'impartialité et le sentiment de l'exacte justice doivent nous guider. En un mot rien de ce qui, dans notre opinion, doit ou peut donner une valeur quelconque à ce travail consciencieux, ne nous a échappé. Quoi qu'il puisse arriver, nous avons résolu d'être et nous serons envers les artistes comme envers le public, d'une franchise dont on ne nous saura pas toujours gré peut-être; mais *fais ce que dois, advienne que pourra!* Là où les artistes erreront, nous le leur dirons; là où nous croirons que le public dont le caractère particulier est une extrême et très louable bienveillance mêlée d'une froide défiance, se trompera, nous le lui dirons non moins franchement. En agissant de la sorte, nous sommes convaincu, et ce sera toujours là notre excuse, que nous rendons service et aux artistes et au public.

Entre la scène et la salle il n'y a pas toujours une entente parfaite et complètement désintéressée. Le feuilleton peut remplir là le rôle difficile mais utile d'intermédiaire honnête.

Nous n'avons pas voulu ajourner l'occasion de faire cette petite profession de foi à l'adresse de tous ceux de qui nous parlons ou à qui nous nous adressons. Cela dit, revenons à la représentation de jeudi.

Tout l'attrait de curiosité de cette soirée était dans le début du ténor, M. LOCAULT, chargé du rôle écrasant d'Arnold. M. LOCAULT avait dû s'apercevoir déjà quel est la sympathique bienveillance du public pour tous les artistes qui viennent lui demander l'hospitalité. Cette expérience n'a pas pu le garantir d'une émotion, bien visible d'ailleurs, et qui a, tout d'abord, paralysé une partie de ses moyens. Il a pris le dessus, cependant; peu à peu sa voix s'est raffermie, et il a dit avec un grand éclat le duo du premier acte, qui lui a fourni l'occasion de montrer ses qualités de chanteur et ses défauts. (Nous reviendrons sur les défauts et les qualités tout à l'heure.) Au second acte, malgré les encouragements très vifs et très mérités qu'il avait reçus du public, M. LOCAULT n'avait pu encore dominer suffisamment ses terreurs, il s'est donc montré moins sûr de lui dans le duo avec Mathilde; mais soit courage reconquis, soit conscience de sa valeur, soit entraînement il a pris une brillante revanche dans le trio avec Guillaume et Walter; mettant une grande couleur de sentiment dans quelques parties de ce déchirant cri: *mon père tu m'as dû maudire*—et dans le serment et l'appel aux armes une mâle énergie où se servaient admirablement toutes les ressources de sa puissante voix.

Dans le grand air du 4ème tableau, M. LOCAULT a bien dit l'andante *asile héréditaire*, et il a scandé avec une vigueur peu commune ce fameux *amis, secondez ma vaillance*, dont Duprez a fait un piège pour tous les artistes. Le public (de tous les pays) semble ne plus s'inquiéter de quelle manière un artiste chante ce morceau, ni de la couleur qu'il lui donne, ni du style qu'il y met; le public demande l'ut de poitrine proverbial; et qui ne donne pas l'ut de poitrine est censé n'avoir pas chanté l'air!—"Après tout, disait un jour Berlioz, qui s'y connait croyons-nous, cet ut de poitrine est-il bien indispensable? et Rossini quand il a écrit *Guillaume Tell* n'a point retiré ni modifié sa partition parce que Nourrit ne donnait pas l'ut de poitrine." Mais ce que nous pouvons affirmer, nous, pour l'avoir entendu, c'est que M. LOCAULT lance cet ut de pleine poitrine et avec une aisance qui ne laisse pas de doute qu'il ne puisse faire plus encore.

M. LOCAULT possède une voix d'une puissance exceptionnelle, et qu'il manie sans effort: l'émission en est facile, abondante, trop abondante; car loin de crier, il se contient, et c'est cette sobriété cherchée qui nuit, dans certains passages, à la pureté de son instrument. Cette voix a un volume extraordinaire; une exubérance dont la jeunesse seule est coupable chez lui et qu'une plus longue épreuve de la scène corrigera. Sa voix mixte manque totalement de charme, elle a même de la rudesse; mais sa voix de tête a, par contre, une douceur et une justesse remarquables; les transitions d'un registre à l'autre s'opèrent avec une si extrême facilité que nous nous étonnons que cet artiste néglige pas sa voix mixte à sa voix de tête. Si le timbre n'est pas tout à fait sympathique, c'est à la trop grande puissance de l'instrument qu'il faut s'en prendre. M. LOCAULT est bien de l'école de son illustre maître Duprez; on le reconnait à la façon dont il dit les récitatifs et dont il phrase la musique; par moment on se surprend dans ces récitatifs à noter presque les points indiqués par le maître. Loin d'être un reproche, c'est un éloge que nous adressons à M. LOCAULT.

Si la première épreuve, malgré le succès honorable en somme, que M. LOCAULT a obtenu, n'a pas été ce que ses qualités véritables permettaient d'espérer; elle a prouvé suffisamment qu'il était homme à reprendre une éclatante revanche, probablement dès ce soir; et nous avons la conviction que M. LOCAULT se fera une très belle place dans les sympathies du public, car il la mérite. Balance faite, ses qualités très éminentes l'emportent de beaucoup sur ses défauts dont quelques-uns sont, eux-mêmes, le résultat de certaines de ses qualités.

M. TASTE, si par l'exiguité du rôle qu'il avait consenti à jouer par dévouement, ne nous a pas fourni l'occasion de pouvoir juger son talent; il nous a du moins donné celle d'apprécier une voix bien sonore, bien sûre, bien assise et qui nous fait compter dans les grands rôles où nous l'attendons, sur un chanteur distingué. Ce qu'il est permis de constater, dès à présent, c'est la façon magistrale dont il phrase, et l'ampleur de son organe. Le public l'a aussi chaleureusement applaudi qu'il le pouvait faire.

M. BEAUCE dans le rôle de *Guillaume Tell* a obtenu un très grand succès; M. BEAUCE est un chanteur infatigable, il est sur la brèche depuis l'ouverture de la saison; et il a pris racine dans les faveurs des masses.

Le rôle de Mathilde nous a rendu une artiste dont le public de la Nouvelle-Orléans a appris à apprécier tout le talent: talent très sérieux et très réel. Mlle PAOLA joint à une connaissance et une expérience très profondes de son art, une souplesse remarquable dans la voix, et un charmant organe; elle émet les sons les plus aigus avec cette facilité et en même temps avec cette pureté que donnent de fortes études aidant la nature. Brillamment accueillie par la salle à son entrée en scène, elle a justifié ces applaudissements anticipés en disant avec un charme exquis l'air: *sombres forêts*, qui aurait dû lui valoir une ovation. Mlle PAOLA, si nous ne l'avions déjà tenue pour une artiste digne d'un rang élevé, aurait, jeudi, conquis notre entière approbation, pour la façon véritablement distinguée dont elle a chanté le rôle de Mathilde. C'est une des rares occasions où nous ayons entendu ce rôle si bien exécuté.

Mme VADÉ a continué à gagner sa bonne place dans l'opinion publique. Cette jeune femme a une voix qui lui vaudra, dès qu'elle sera mieux appréciée, des succès très mérités. C'est là, décidément, une excellente acquisition.

Tout le monde a si bien fait que l'ensemble de la représentation a produit un grand effet. Dans des rôles tout-à-fait secondaires, MM. LUCIEN BOURGEOIS, VILA, METZLER, toujours vivement applaudis, Mme RICHER, l'orchestre si bien conduit par M. PREVOST, les chœurs, tout le monde, enfin, avaient mis au service de l'administration et de l'admirable chef-d'œuvre, sa bonne volonté, son savoir, son expérience.

X. E.

JOAILLERIE, BIJOUTERIE — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée aujourd'hui dans nos colonnes par M. LOUIS MUH, rue de Chartres, 41. M. MUH s'est acquis dans notre ville une grande vogue par le choix remarquable de ses bijoux de toutes sortes, montres, diamants etc. Jusqu'au 1er mai prochain, M. MUH vendra avec un rabais considérable de 10, 15, 15 et 20 pour cent un stock considérable de bijoux; après quoi il se propose une liquidation complète de sa maison, son intention étant de se retirer des affaires. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de profiter de cette excellente occasion.

MAGNETISME.—Mme Allurd est une des somnambules les plus lucides qu'ait jamais possédées la Nouvelle-Orléans. [illegible]

QUADRILLES DE L'EMPIRE.—M. Vegas, professeur de danse, a reçu un certain nombre d'exemplaires du célèbre *Quadrille de l'Empire*, composé par Herr Eichler. Nous avons annoncé, il y a quelque temps, on se le rappelle peut-être, qu'un congrès de professeurs de danse devant se réunir à Vienne pour arrêter le plan d'un quadrille universel. L'assemblée a eu lieu, et de ses délibérations autant que de ses savantes combinaisons, est résulté le Quadrille de l'Empire, qui réunit comme en un charmant faisceau les pas les plus gracieux, et qui mettent le plus en relief l'élégance native de la forme. M. Vegas enseigne à ses élèves cette danse, qui, à cette heure, dans les capitales et les maisons principales de l'Europe, et qui ne saurait manquer de devenir très populaire à la Nouvelle-Orléans.

FEUILLETON.

LES EMIGRANS
ROMAN PAR M. ELIE BERTHET.

Troisième partie.

I

LA COLONIE—[Suite.]

Les deux sœurs sortirent, et traversèrent rapidement l'enclos pour se rendre aux palissades. Nous savons que la ferme était complètement isolée et sur la limite de la prairie. Une pareille situation exigeait certaines précautions; aussi la porte extérieure demeurait-elle soigneusement close, même pendant le jour. Julia et Krettle, après avoir reconnu par une fente celui qui arrivait, s'empressèrent de faire jouer les fortes traverses qui assujétissaient les battans de cette porte.

Schmidt était accompagné de Burgwillers, qu'il avait rencontré chassant dans la forêt, et l'ancien marquard l'avait aidé complaisamment à couper du fourrage. Ils revenaient chargés chacun d'un énorme faix d'herbes et de branches vertes; ils disparaissaient presque sous leur fardeau, et Schmidt fut obligé de nommer son compagnon, dont la présence inattendue aurait pu effrayer les demoiselles Reber.

A peine furent-ils entrés que le jeune colon, déposant sa charge sur un tas de bois, s'empressa de barricader de nouveau la porte avec un soin particulier, pendant que Krettle et Julia s'informaient amicalement de Burgwillers et de sa sœur, Schmidt dit aux jolies ménagères, avec sa douceur accoutumée:

—Je vous ai prévenu déjà, mes chères demoiselles, qu'il était dangereux de vous montrer à découvert dans l'enclos, car à travers les palissades vous pourriez recevoir une flèche ou même une balle de carabine.... Par pitié! prenez quelque soin de vous-mêmes; nous avons plus que jamais besoin de prudence.

—Comme vous dites cela, mon cher Schmidt! reprit Krettle. Est-ce que, par hasard, vous auriez aujourd'hui des motifs particuliers de crainte?

—Non, mademoiselle; mais.....

—Schmidt! s'écria Julia qui avait cru voir de l'hésitation chez l'honnête jeune homme, vous ne savez pas mentir, car le mensonge est contraire à votre nature...... Si vous aviez fait quelque découverte alarmante, il serait plus sage de nous avertir.

—Eh bien! donc, j'en conviens, j'ai trouvé non loin d'ici des empreintes de mocassins toutes fraîches sur la neige. A la vérité, ces empreintes étaient celles d'un seul homme, et nous n'aurions pas grand'chose à redouter d'un rôdeur isolé. Peut-être même ces traces n'appartiennent-elles pas à un Indien, car beaucoup de chasseurs de ces contrées ont adopté les chaussures des sauvages. Toutefois, il est bon de ne pas nous relâcher de notre vigilance ordinaire.

—Bah! bah! il n'y a pas de peaux rouges dans cette contrée, répliqua Burgwillers, car, moi qui rôde sans cesse dans la prairie ou dans la forêt pour chasser, je ne rencontre pas plus de sauvages que de bisons.

—Et c'est pourtant une rencontre que vous ne seriez pas fâché de faire, n'est-ce pas, monsieur Burgwillers? demanda Krettle.

—Les bisons, oui, puisque je suis venu pour cela seulement dans ce damné pays; mais ils ont disparu depuis le commencement de l'hiver, et on dit qu'ils ne reviendront plus qu'en grandes troupes au printemps. Quant aux Indiens, je ne désire pas les trouver sur mon chemin, car on en raconte des choses.......

—Eh bien! moi, reprit Krettle étourdiment, je ne serais pas fâchée de voir enfin un de ces terribles guerriers de la prairie. Nous avons déjà rencontré quelques peaux rouges, soit à New-York, soit pendant notre dernier voyage; mais c'étaient de pauvres diables, dégénérés, abrutis par l'eau de feu et couverts de haillons. Ce qui pique rait vivement ma curiosité, ce serait un véritable sauvage avec son manteau de peau de castor, ses peintures de guerre, sa touffe de cheveux ornée de plumes, son tomahawk et sa lance.

—Ma sœur, ma sœur, prends garde! s'écria Julia; un pareil souhait pourrait te porter malheur.

—Vous ne savez pas ce que vous demandez, Krettle, répliqua Schmidt. Mais allons, poursuivit-il en prenant l'air le plus insoucieux qu'il put, nous ne songeons pas à nos pauvres bêtes affamées nous ont attendus et elles commencent à s'impatienter. Il est temps de leur donner leur provende.

—Nous allons vous aider, s'écrièrent les jeunes filles.

En peu d'instans le fourrage fut disposé dans les ratelier, tandis que Schmidt allait puiser de l'eau à une espèce de citerne pratiquée au milieu de l'enclos. Burgwillers lui-même prêta la main à la besogne, et bientôt l'on entendit les machoires des paisibles animaux qui broyaient leur chétive nourriture. En revanche, Polak, enfermé dans sa niche, redoublait ses clameurs et s'étranglait avec sa laisse à force de s'agiter.

—Voilà encore un pauvre affamé qui invoque notre pitié, dit Julia. Messieurs, aucun de vous n'a-t-il rien tué à la chasse?

—Moi, rien, répliqua Burgwillers d'un ton sombre: je ne sais quelle infernale chance me poursuit depuis quelque temps.

—Je n'ai guère été plus heureux, dit Schmidt en fouillant dans le carnier suspendu sur son dos. Cependant une pauvre bête m'est partie dans les jambes, là-bas sur la lisière du bois, et je l'ai abattue, quoique ce soit une chétive proie.

Il tira de son sac un animal de petite taille, appelé *lièvre de sauge* ou *lièvre de prairie*. Sa chair est dure, coriace, et elle emprunte à l'armoise ou sauge, dont cette espèce fait sa nourriture, un goût d'amertume insupportable. Toutefois, à la vue de cette piteuse chasse, Julia ne put retenir un mouvement de joie.

—Ah! l'on soupera ce soir! s'écria-t-elle.

—Tu vois, ma sœur, ajouta Krettle avec gaieté, qu'il ne faut jamais désespérer de la Providence. Elle aurait pu nous envoyer un gibier plus délicat; mais je me pique un peu de cuisine, comme tu sais, et je vais accommoder celui-ci de manière à lui enlever ce goût d'absinthe qui répugne tant. Je prétends faire de notre lièvre un manger délicieux. En attendant, Schmidt, donnez sa part, je vous prie, à ce braillard qui veut obtenir par importunité ce qu'on lui eût donné par affection.

Schmidt tira son couteau et vida le lièvre, dont les parties non mangeables furent jetées à Polak. Le malheureux animal n'en fit qu'une bouchée, et sa portion lui semblait fort exigue; mais il lui fallut s'en contenter, et il rentra tristement dans sa loge, en voyant ses maîtres traverser l'enclos pour regagner la maison.

Schmidt, que nous avons ramené peut-être un peu trop brusquement sur la scène, était bien changé à l'extérieur depuis son arrivée dans le Kansas. Il avait pris un air de santé et de vigueur qui ne s'accordait guère avec sa frugalité excessive, avec les rudes travaux auxquels il se condamnait; mais il avait le contentement de lui-même, et rien n'est salutaire au corps comme une conscience pure et satisfaite. On eût dit qu'il avait grandi; sa figure était brune, pleine et mâle. Son regard, sans rien perdre de sa modestie, avait un caractère d'assurance et de fermeté. Adoptant franchement les mœurs et les habitudes du pays où il devait vivre désormais, il en portait le costume commode quoique un peu barbare. Il était vêtu d'une blouse de chasse en peau de daim et de *leggings* (culottes collantes) de même matière; un chapeau à larges bords couvrait sa tête; il était chaussé de grandes guêtres et de souliers ferrés. Outre l'énorme faix de fourrage dont il venait de se débarrasser, il s'était trouvé encore chargé d'une faucille et d'une hache, d'un carnier, toujours muni de différens objets indispensables à un chasseur, et enfin de sa lourde carabine, sans laquelle il eût été dangereux de se hasarder hors de l'habitation. Malgré les fatigues de la journée, il se montrait alerte et dispos en rentrant au log-house, et il se mit aussitôt en devoir d'aider les jeunes filles dans les soins du ménage.

Burgwillers, au contraire, conservait le costume, habit et veste de gros drap, casquette de cuir et guêtres de basane, qu'il portait autrefois dans sa fromagerie des Vosges; son carnier en filet, son fusil rouillard étaient encore ceux qui lui servaient jadis à braconner le dimanche dans ses montagnes; il semblait prendre à tâche de garder religieusement, sous ce climat nouveau, les habitudes de son pays natal. De même, l'ancien marquard continuait à se repaître des chimères qu'il caressait en partant pour le nouveau monde. Tout ce qu'on lui disait, depuis son arrivée, tout ce qu'il voyait de ses yeux n'avaient pu le désabuser. Selon lui, les vastes terrains dont il était propriétaire allaient se couvrir au printemps de verdure fraiche et fleurie; il allait voir arriver quelqu'une de ces grandes émigrations de bisons qui se composent parfois, dit-on, de plus de dix mille têtes. Une fois le troupeau engagé sur les domaines de Burgwillers, celui-ci se croyait sûr de faire sa fortune. On tuerait le plus possible de ces voyageurs à coups de carabine; on ferait sécher la chair, on vendrait les peaux. On prendrait les vaches et les veaux dans des pièges, et on les apprivoiserait afin d'établir sur les bords de la rivière Jaune une laiterie semblable à celles des Vosges. Quand on lui parlait du caractère indomptable des bisons, il assurait connaître des secrets merveilleux pour soumettre les taureaux les plus sauvages. Bien ne pouvait ébranler sa confiance, et, en attendant que le grand troupeau arrivât, il passait les journées à battre la prairie, à examiner les pistes des animaux isolés qui fréquentaient le voisinage.

Cependant, si Burgwillers montrait toujours en paroles la même assurance, sa conduite, surtout depuis quelque temps, démentait un peu ses paroles. Ainsi, par exemple, il s'était contenté de faire construire une hutte de bois assez modeste, où il demeurait avec sa sœur et un jeune mulâtre qui leur servait de domestique. Quant aux vastes étables qu'il avait projetées pour loger ses futurs troupeaux de bisons, il remettait de jour en jour le commencement des travaux. Il s'était informé discrètement, si dans les immenses terrains dont il se trouvait propriétaire, certaines parties ne pourraient pas être mises en culture; enfin, ce qui était plus significatif encore, il avait demandé plusieurs fois le prix des bestiaux à Stockton, comme s'il eût songé à remplacer par des animaux domestiques les animaux sauvages qu'il avait rêvés. Probablement donc l'ancien marquard avait des doutes mais soit amour propre, soit quelque [illegible]

[illegible]

te; le temps s'écoulait, ses ressources s'épuisaient, et il était à craindre que, le jour où sa dernière illusion viendrait à tomber, il fût trop tard pour prendre un parti avantageux.

Les demoiselles Reber et Schmidt n'avaient pu, après le léger service que leur voisin venait de leur rendre se dispenser de l'inviter à entrer dans la maison pour y prendre un peu de repos et se réchauffer; c'était à peu près tout ce qu'on pouvait lui offrir. Cependant, comme Burgwillers séchait devant le poële ses vêtements imprégnés de neige fondue, Julia lui demanda s'il n'accepterait pas "une tasse de lait chaud."

Il se fit un silence profond. Krettle, qui était en train de dépouiller son lièvre, interrompit sa besogne, et Schmidt, sur le point de sortir afin de préparer du menu bois pour la cuisine, s'arrêta le doigt posé sur le loquet de la porte. L'un et l'autre attendaient avec anxiété la réponse de Burgwillers, en songeant que la généreuse enfant venait d'offrir son propre souper au visiteur.

—Du lait! répéta Burgwillers avec indifférence; je n'en buvais assez là-bas au pays, et je n'en manquerai pas quand le troupeau de bisons sera venu.... Merci! j'aimerais mieux un doigt d'eau-de-vie et une de ces galettes dures que l'on appelle *biscuits*.

Krettle et Schmidt respirèrent en entendant ce refus.

—De l'eau-de-vie? du biscuit? répéta Julia avec confusion; malheureusement il ne nous en reste plus, monsieur Burgwillers.

—Alors une croûte de pain et un morceau de salé me suffiront.

—Nous n'avons plus une poignée de farine, et le baril de salaisons est vide, répondit Julia avec effort et les yeux baissés.

Burgwillers la regarda fixement.

—Comment! ni pain ni viande? reprit-il, mais, bon Dieu! de quoi vivez-vous donc ici?

—Surtout d'espérance, monsieur Burgwillers, répondit gaiement Krettle, qui s'était remise à dépouiller son lièvre; ce n'est qu'un moment à passer, et l'on vit comme on peut. Dame! notre ami Schmidt ne fait pas tous les jours d'aussi belles chasses qu'aujourd'hui, et il y aura gala ce soir à la maison.

Mais cette gaieté forcée ne donna pas le change à Burgwillers.

—Mes bons amis, dit-il avec chaleur, c'est mal à vous de ne m'avoir pas appris plus tôt vos embarras, et j'en ferai des reproches au voisin Reber. Nous devons nous entr'aider, nous autres pauvres gens; si nous ne nous secourons pas les uns les autres, qui nous secourra?..... Bientôt peut-être ce sera mon tour de recourir à vous; pourquoi n'auriez-vous pas recours à moi dans vos besoins? Allons! Schmidt, prenez un panier et venez jusqu'à la niche de bois où je demeure. Il me reste quelques victuailles là-bas, et nous partagerons.

(*A continuer.*) ELIE BERTHET.

Décédé hier matin, à 9 heures et demie, à l'âge de trois ans, EDGAR, fils de THOMAS THEARD et de CLEMENTINE LAROQUE-TURGEAU, de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles, ce matin, à 8 3/4 heures. Le convoi partira de l'encoignure Casa Calvo et Français.

Décédé à *St Jean Baptiste*, jeudi à minuit, ETIENNE DAUNOY, à l'âge de 58 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures et demie. Son corps est exposé chez son fils, F. DAUNOY, rue *Condé*, entre *Ursulines* et *Hôpital*.

Décédé, le 26 du courant, M. ANTHONY BASH, âgé d'environ 60 ans. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, samedi, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son gendre, M. Thomas Layton, No 67, rue de Chartres.

PARMI LES MALADIES la dyspepsie et la diarrhée sont celles dont on guerit le plus difficilement. Nous sommes heureux de pouvoir désigner un remède qui a été efficace dans bien des cas et qu'on peut recommander sans crainte. Nous voulons parler du CELEBRE AMER DE HOSTETTER auquel des milliers de personnes doivent les uns la vie, les autres la santé. Ce remède est connu dans tout l'Etat et le public en apprécie journellement les vertus. De nombreuses guérisons lui ont fait une réputation qui excède celle de tous les autres remèdes offerts jusqu'ici au public.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands et par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres. 22 nov—6fm

L'Huile Electrique.

L'effet de cette Huile sur les personnes atteintes de rhumatisme et d'autres douleurs, est réellement étonnant. Comme tous les bons remèdes, elle a des imitations qui n'ont absolument rien.

L'Huile de prof. de Grath, de Philadelphie, est déclarée excellente par des membres du Congrès, par le maire de Philadelphie et par des marchands et des propriétaires d'hôtels qui ont été eux-mêmes guéris par l'Electric.

On peut se procurer l'Huile Electrique en s'adressant aux agents dans cette ville.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

A vendre par J. WRIGHT & Co.

22 nov—6fm No 21 et 151, rue de Chartres.

La liqueur Antifiévre de McLean est recommandée par toute la presse, non seulement de la ville mais du pays. Ce remède est simplement le résultat de profondes recherches. Ceux qui l'ont employé en ont fait l'éloge. On ne peut se faire une idée de l'efficacité de la liqueur sans y avoir eu recours. Voir la recommandation envers comme en a reçu jusqu'ici. Voir les témoignages dans une autre colonne.

20 nov—2em 3p ...

Bal de Société.

POUR être donné, à la Loge de la Persévérance, encoignure Dumaine et St Claude, SAMEDI, 27 novembre.

Prix d'entrée pour les Messieurs, $2—Billets à vendre à la Loge; chez C. Espinosa, No 27, rue Condé; chez P. Ugarte, No 45, rue St Louis; chez M. Gandolfo, No 106, rue Royale. 27nov—1

Société de Musique Classique.

Les souscripteurs sont informés que la prochaine réunion aura lieu dimanche 28 courant, à la Salle des Odd-Fellows, à midi précis.

Comme il y aura répétition tous les dimanches au même endroit et à la même heure, l'avis hebdomadaire sera dorénavant discontinué, excepté pour des occasions extraordinaires.

27nov—1 J. M. WAGNER, Secrétaire.

Classe de Solfége.

Ier décembre.

MME G. BOYER reprendra ses classes de solfége pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique.

$3 par mois—les après-midi.

27nov RUE CONTI No 148.

BIJOUTERIE.

LOUIS MUH

AYANT rafraichi son assortiment déjà considérable pour donner une bonne occasion à sa nombreuse clientèle et au public de trouver un ASSORTIMENT COMPLET au MEME ESCOMPTE de 10 pour cent sur les diamants et l'argenterie, 15 pour cent sur la bijouterie et 20 pour cent sur le plaquage, jusqu'au 1er mai prochain, époque à laquelle il a l'intention de VENDRE TOUT SON FONDS à UN GRAND SACRIFICE pour se retirer des affaires.

Il est inutile d'énumérer les articles, car son établissement est bien connu comme ne renfermant que des articles de première qualité de 14, 16 et 18 karats.—Les personnes qui désirent acheter de la Bijouterie commune n'ont pas besoin de venir à son magasin où ils ne trouveront que des bijoux de première qualité et à des prix extraordinairement BAS au No 41, rue de Chartres.

27 nov—3m LOUIS MUH.

Demande de couturières.

ON demande DEUX COUTURIERES habituées à faire le linge d'enfants.

S'adresser au bureau de ce journal. 27 nov—6

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANCAISE

RUE BOURBON, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les *cas désespérés* de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Les cures obtenues depuis cinq années dans les maladies nerveuses par l'application directe du magnétisme dirigé par Mr Alluard, aidé des indications de Mme Alluard, sont prodigieuses: elle a dans ce genre opéré de véritables résurrections.

Parmi les malades qui se sont présentés, il s'en est rencontré fréquemment dont l'affection datait de fort loin, chez lesquels le mal avait pris des racines profondes; abandonnés par tous les médecins ils se sont vus complètement guéris, après avoir suivi le traitement de Mme Alluard.

Mme Allurd se rend au domicile des personnes souffrantes, et consulte tous les jours. 27 nov

EAU-DE-VIE D'ESPAGNE—40 huitièmes vieille eau-de-vie d'Espagne, en débarquement et à vendre par TINCHANT FRERES,
27 nov No 4, Front Levée

MADERE—20 huitièmes madère qualité supérieure, en débarquement et à vendre par TINCHANT FRERES,
27 nov No 4, Front Levée

GENIEVRE de Hollande — 20 pipes genièvre d'Amsterdam, en débarquement et à vendre par TINCHANT FRERES,
27 nov No 4, Front Levée

VIN—10 barriques vin Beni Carlo, en débarquement et à vendre par TINCHANT FRERES,
27 nov No 4, Front Levée

VERRES A VITRES français—1000 caisses différentes dimensions, en débarquement et à vendre par TINCHANT FRERES,
27 nov No 4, Front Levée

CHANGE

Sur	Paris	Bordeaux
	Toulouse	Marseille
	Nantes	Rouen
	Havre	Nancy
	Lyon	Mulhouse
	Amiens	Strasbourg
	Lille	Metz
	Nimes	Montpellier
	Reims	St Etienne
	St Quentin	Valenciennes

A vendre par C. CAVAROC & Co,
27nov—1m 144 rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire Memphis, arrivé de Bordeaux—60 barriques vin rouge, Château Malvirade
20 caisses fruits au jus assortis
10 do cerises et framboises au jus
14 do poires à l'eau de vie
27nov Par J N CURIEN, rue Toulouse

RECU par le navire Trenton, arrivé de Marseilles, 15 caisses cassis du Mont d'Or
do de punch au rhum
100 do Vermouth, Noilly, Pratt & Co, à vendre par J N CURIEN, 23 rue Toulouse

EN débarquement du navire Memphis, de Bordeaux [illegible]
E. DECHAMPS, 21 rue St Louis.

SALAISONS [illegible]

[illegible]

ATTENTION.

MM. J. A. Beard & Co vendent aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks—1° Cinq beaux terrains pour bâtir, à l'encoignure Nouvelle Levée et Benjamin (maintenant Thalie)—2° six terrains entre les rues Front, Nouvelle Levée et Suzette—3° 168 terrains dans diverses parties du troisième district—le tout appartenant à la succession de James Erwin.

MM. Beard & Co vendront également un morceau de terre situé sur le chemin de fer de Jackson.—Pour plus de détails voir aux annonces.

Vincent & Co vendent, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane, des soieries noires et de fantaisie, draps, casimirs, etc. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Grande vente de chaussures.

L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de chaussures qui aura lieu aujourd'hui, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 28, rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité rue de la Commune, de cette maison de résidence, en briques, à deux étages, située à l'encoignure des rues Royale et Quartier, Deuxième District de cette ville et de deux esclaves.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

Société Française de Bienfaisance et d'assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de cette société sont informés qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain 28 courant à 4 heures de l'après-midi, à l'Asile.

Comme cette assemblée est la dernière de l'année administrative, MM. les sociétaires sont priés d'y assister ponctuellement, pour prendre connaissance du rapport qui y sera fait des travaux de la Société pour l'année finissant ce jour, et élire les officiers pour l'année prochaine.

Par ordre du président. F. PICARD, secrétaire.
23nov—4f

AVIS.

Le Dr L. DUPERRON, DENTISTE, rue Royale, No 60, a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir une composition propre à plomber les dents, qui offre des avantages inconnus jusqu'à ce jour. Cette composition, inventée par le Dr WILCOFT, introduite avec une légère pression dans la cavité de la dent, adhère parfaitement aux parois internes et devient immédiatement aussi dure que la dent elle-même, et après quelques instants en a le poli et la couleur. Les personnes dont les dents sont noires ou d'une couleur foncée par suite des divers plombages qu'elles contiennent, pourront, au moyen de cette composition, leur faire reprendre la couleur naturelle.
24 nov—

Le Docteur Borde

A ETABLI son domicile rue St-Louis, No 112, entre Bourbon et Dauphine.
Consultation de 1 à 3 heures. 24nov—1m

Madame CAMBIER

A l'honneur de prévenir le public et ses anciens élèves qu'elle a repris ses leçons de CHANT et de MUSIQUE.—Rue Dauphine 248. 24 nov—1m

AUX DAMES.
MAGASIN DE MODES.

Mme CADY, modiste,
Encoignure Canal et Chartres.

Au-dessus du magasin de marchandises sèches de Mullin & Co.

A constamment
Des Manteaux et des Mantelets
du dernier genre.

Les corsages à basques, nouveaux et très gracieux.
Une grande variété de MANCHES nouvelles et très élégantes.

—EGALEMENT—

Une variété de jolis modèles de Bonnets, Berthes, Capuchons, Sacs, etc.

ROBES de mariage, de theatre, de soirées, de maison, de promenade.

Linge d'enfants

L'assortiment est complet. Les parents y trouveront, entre autres articles, une variété de PARDESSUS pour DEMOISELLES et GARÇONS, d'un genre entièrement nouveau, convenables pour tous les âges et tous les climats. TABLIERS, Mantelets, Sacs, etc.

Habillements unis et de fantaisie.

Elle fait sur commande TOUS CES ARTICLES, promptement, et le travail ne laisse rien à désirer.
24 nov—1m

On demande de suite
DES OUVRIERES EN MODE.
S'ADRESSER CHEZ P. ALBERT.
24 nov—6 enc. Royale et Bienville

Rideaux de mousseline et de dentelle, à très bon marché.

NOUS avons en ce moment en consignation 1200 paires de rideaux mousseline et dentelle, de longueur et de largeur extra, de qualité ordinaire à très fine. Nous les vendrons à cinquante pour cent au dessous des prix habituels.
P. & E. REILLY & Co,
26 nov No 126, rue du Canal

Avis aux négociants.

UN jeune homme capable et de bonnes recommandations, parlant et tenant les livres, le Français, l'Anglais et l'Allemand, désire trouver un emploi durable pour se perfectionner dans une maison de commerce.
S'adresser à OLIVIER BIJINEAU ou BIJINEAU BROS. 26nov

Perdu.

Il a été perdu, hier, 26 du courant, sur la rue des Remparts, entre St Philippe et Ursulines, un trousseau de clefs.
Prière de vouloir bien le rapporter, 231 rue des Remparts, ou 25 rue de Chartres, chez Richard Aldige & Co, où il sera donné une récompense à la personne qui en sera porteur. 26 nov—3f

Avis.

LE soussigné annonce aux négociants et aux citoyens en général que le NEW ORLEANS COMMERCIAL READING ROOM (Salle de Lecture), située à l'encoignure des rues St Charles et Commune, sont maintenant ouvert pour recevoir les souscripteurs. Il profite de cette occasion pour inviter les capitaines et pursers de navires, les capitaines et commis de bateaux à vapeur, etc, à visiter son Reading Room où ils seront admis gratis.

Les étrangers présentés par les souscripteurs seulement ne pourront rien payer pendant un mois.

M. H. O. HALL est dûment autorisé à solliciter des souscriptions dans toute la ville et à en recevoir le montant. Une boite est déposée dans la Salle de Lecture et au magasin de vins et de liqueurs, No 110 rue de la Commune.

Les Rooms seront sous la direction de M. CHAS. MIFFLIN et seront ouvertes de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

F. W. OEHLER, Propriétaire.
18 nov—3f par jour ler jeu.—merc, jeudi et vend

C. M. Rutherford. O. B. Chapin
RUTHERFORD & CHAPIN.
Agents-Commissionnaires pour l'achat et la vente d'esclaves.
Bureau et Dépôt 68, rue Baronne.
24nov—3m Nlle Orléans, Lne.

VIN CATAWBA MOUSSEUX.

VOORHIES, GRIGGS & Co.
No 15, rue Tchoupitoulas,
SEULS AGENTS DE
Mr. N. LONGWORTH, de Cincinnati,

RECEVRONT constamment de ce célèbre Vin qu'ils offrent au commerce à des prix raisonnables. 17 nov

CHAUX, CIMENT, BRIQUES ANGLAISES à FEU, Plâtre, Crin, etc, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
M. EASTMAN & Co.
No 12, rue Royale.

Les ordres laissés au susdit No, ou dans la boite No 160, Mechanics' Exchange, seront promptement remplis. 6nov—1m

A vendre à des conditions libérales.

L'établissement de bains publics, bien achalandé, situé rue des Remparts, entre les rues St Louis et Toulouse. S'adresser sur les lieux ou à M A DREYFOUS, notaire, 79 Passage de la Bourse.
6nov—30—1re p.

Dame de magasin.

ON demande une dame ou une demoiselle de magasin, parlant le français et l'anglais. Elle devra demeurer dans l'établissement. S'adresser au bureau de ce journal. 29 oct—

Demande d'un emballeur.

UN bon emballeur pouvant fournir des références satisfaisantes trouvera un emploi permanent chez les soussignés.
E. F. MIOTON & Co
25 nov encoignure Chartres et St Louis

A LOUER.

UNE belle maison à trois étages, située dans la rue Marigny, No 5, entre Victoire et Levee, près le marché, convenable pour une grande famille ou un hôtel.
S'adresser à J C Schmidt, horloger, rue Ste Anne, No 44 1/2, entre Condé et Royale.
18 nov—15, 1re pag

A VENDRE.

GROCERIES. Une grocerie bien achalandée, située encoignure Ste-Anne et Galvez. Pour les conditions s'adresser sur les lieux à Bernard Lanaber, propriétaire. 16nov—10f

B. PRADEL
66.......RUE DE St CHARLES.........66

COUTELLERIE!—COUTELLERIE!
AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

AYANT reçu un grand assortiment de Coutellerie fine, telles que couteaux de poche à 2 et 3 lames, couteaux anglais à plusieurs lames, écaille, fantaisie, ciselierie fine et ordinaire, couteaux de table et d'office et service à découper, extra riche et ordinaire, couteaux de cuisine et pour bouchers, tire-bouchons, un grand assortiment de rasoirs garantis ainsi que de coutellerie en général.

Ayant reçu un lot de couverts alfénide, il offre de le vendre aux plus bas prix du marché. Les familles qui ont besoin de ces articles feront bien de visiter ce grand assortiment avant de faire leurs emplettes ailleurs. Agent des premières fabriques d'Europe.
Gros et détail. 24 nov—ch 2em—1an1re p.

B. PRADEL,
66, Rue St-Charles. 66.

FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, bandages du Dr Biondetti, en ivoire, du Dr Burt, de Galibert & Pradel, nouveau perfectionnement; bandages des Drs Wickhamet et Hart, patentés, à vis de pression, pour la cure de la hernie guérissable. Tous ces bandages sont hautement recommandés par MM. les médecins. Bandages de plusieurs autres fabricants patentes et sanctionnés par nombre d'années d'expérience. Bandage pour les hémorroïdes; bandages de plusieurs fabricants pour la descente de matrice; ceintures hypogastriques; ceintures ventrières élastiques. Bas soie, fil et coton, élastiques volcanisés. Suspensoirs divers modèles; membres artificiels; jambes et bras mécaniques, divers modèles. Béquilles assorties; jambières à extension, pour redresser les fausses ankyloses du genou; jambières pour le redressement des courbes; appareils pour le redressement des pieds bots. Un complet assortiment d'appareils pour les difformités du corps humain.

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

Clyso-injecteurs à levier, à jet continu, à double et simple piston; bidet syphoïde de voyage, de lit, et d'appartement. Irrigateur du Dr Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule, pour toute espèce d'injection, lavement, irrigation; douches ascendantes, etc., et un grand assortiment de clyso-pompes de tous modèles.

Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients; tous les instruments et appareils seront assortis de forme et de grandeur.—Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

MM LES PHARMACIENS trouveront un grand assortiment d'instruments de chirurgie, bandages, clyso-pompes de tous modèles, à vendre en gros et en détail. B. PRADEL,
24 nov—ch 2em 1an 1re p 66, rue St-Charles

A VENDRE—Une belle famille d'esclaves créoles, savoir: Une griffonne femme, âgée de 28 ans, avec ses trois enfants âgés de 8 ans, 4 ans et 2 ans et 6 mois. La mère est bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et parfaite couturière, domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, recommandée. S'adresser rue de la Douane no 114. 25 nov

TABAC à priser de Goodwin—1000 caisses tabac de toutes les qualités, à vendre à bon meilleur marché que d'habitude par F J HART & Co,
20 nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

[illegible]

LISEZ! LISEZ!

Il n'y a que les étrangers ne parlant pas l'anglais qui ne réussissent pas dans ce pays; partout leur on se présentent, on ne leur répond que:

Apprenez l'Anglais!

Quelques-uns s'imaginent pouvoir l'apprendre en étudiant,
Robertson,
Ollendorff,
Cobbet,
Bolmar,
Et tant d'autres grammaires;

Comme si la conversation pratique, de même que la prononciation, ainsi que les oreilles, *pouvaient se faire à l'irrégularité de l'anglais à l'aide de thèmes et de versions.*

Beaucoup de personnes en possèdent une connaissance grammaticale assez étendue,
Qui sont incapables
de comprendre et d'articuler
DEUX MOTS EN CONVERSATION.

L'étude pratique est tout d'abord indispensable et la seule pour acquérir une langue vivante, puis, vient l'étude syntaxique pour la rendre polie et élégante, mais qui dès le principe est aussi aride qu'infructueuse.

Or donc, ce n'est qu'au
GRAND ETABLISSEMENT DES LANGUES,
12 rue St Charles,
Qu'une immense pratique est tous les jours fournie
A toutes les personnes qui veulent
SE FAMILIARISER
en quelques semaines
AVEC L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL,
LE FRANÇAIS ET L'ALLEMAND.

Tous les élèves peuvent s'exercer plusieurs heures chaque jour, dans la pratique de ces langues.
20 nov

HABILLEMENS CONFECTIONNES.
F. MALARD & Cie
Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille Levée.

NOUS venons de déballer un assortiment très varié d'HABILLEMENTS POUR L'HIVER des modes les plus nouvelles, que nous offrons en vente à bas prix

Nous avons en ce moment un assortiment complet d'habillements de toutes qualités et nous continuerons à le renouveler pendant toute la saison par de nouveaux envois.

Paletots, pantalons et gilets de dessous en casimir uni et avec bandes,
Paletots en drap noir et en couleur
Redingottes en drap noir français
Do do couleur
Raglans, sacs et surtout en drap noir et en couleur, en drap piloté, etc.
Manteaux courts et longs
Pantalons de casimir en couleur de toutes qual.
Do en satin laine noire
Gilets de dessous en casimir noir et en couleur
Do do en velours et en soie noire et en couleur
Paletots, Pantalons et gilets de dessous en satin uni et à bandes
Do do do noir

ARTICLES DIVERS.

Chemises blanches et en couleur, pour hommes et enfants
Gilets de peau et caleçons en mérinos en flanelle et en molleton, chaussettes de coton et de mérinos, Cravates, écharpes en cachemire, cols, mouchoirs de poche en soie et en fil, gants en peau de daim et en casimir, Bretelles, malles, valises &c. Paletots, manteaux, guêtres, casquettes, etc. en CAOUTCHOUC.

HABILLEMENTS D'ENFANS.

Paletots, jacquettes, pantalons et gilets de dessous en drap et en casimir noir et en couleur
Levites en drap noir et en couleur
Raglans, sacs, surtouts, talmas etc., gilets de dessous en soie noire et en couleur.

N. B.—Notre assortiment comprend tous les âges à partir de 4 ans. F. MALARD & Co
Nos 58 et 60, rue du Canal
22 nov—6v.2cam encoig. Vieille Levee

THE SHADES.

Rue St-Pierre, en face de la Première Cour de District, est maintenant ouvert et prêt à recevoir le public. Un excellent LUNCH sera servi TOUS LES JOURS, à 10 heures du matin. Le stock des liqueurs a été choisi avec soin et se compose des marques les plus fines qu'il y ait en ville.
20 nov—1m H. M. COOK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD,
Café Restaurant,
43, Walker street (New-York.)

LAURENT SENS ayant travaillé dix ans dans plusieurs des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans, recommande son hotel à Messieurs les voyageurs, qui trouveront tout le confort qu'ils peuvent désirer. L'établissement est à la portée de tous les embarcadères et au centre des affaires. 19nov—3m

RABAIS DE 50 POUR CENT.
PHARMACIE coin St Louis Remparts

AYANT éprouvé que le système de crédit exige de fortes avances d'argent et occasionne de grands frais de recouvrement, je me suis décidé à mettre les affaires de ma pharmacie sur un pied comptant. Comme compensation, toutes les ordonnances ou prescriptions qui me seront confiées seront exécutées désormais à 50 pour cent de rabais sur les prix ordinaires. Nlle Orléans 18 novembre 1858.
19nov an 27 F. F. HENRIQUEZ.

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu, au local de cette institution, mercredi, 15 décembre, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M., afin de choisir treize Directeurs pour l'année, conformément à l'article 8 de la charte.
Nlle Orléans, 13 novembre 1858. AM. FORTIER,
16 nov jusq 15 déc Caissier

Compagnie du Sud—Toits à l'épreuve du feu.

Bureau, No 85, rue St-Charles.

DES patentes des Etats Unis nous ayant été accordées le 23 mars 1858 pour une composition connue sous le nom de "SOUTHERN FIRE PROOF ROOFING," impénétrable à toutes pluies, garanties jusqu'ici et au moins 40 pour cent meilleur marché.

Nous offrons de vendre les droits,
Pour les comtés, les paroisses, les Etats et les territoires, à des conditions très libérales.

Nous recevons des commandes

et des contrats pour la toiture des moulins à coton, des sucreries, des entrepôts, des depots de chemins de fer, des moulins, des résidences de ville et de campagne, des bateaux à vapeur, etc., etc.

Notre travail est toujours pleinement garanti.

La composition est dans des barils et peut être expédiée à la campagne et ailleurs, accompagnée d'une imprimée donnant la manière de s'en servir avec succès.

On pourra, en s'adressant à nous, obtenir notre circulaire et tous les renseignements désirables.
GLENNON COLEMAN & Co.
12nov—30 No 57, rue St Charles, N.-Orleans

AVIS AUX DAMES.

Lundi, 15 Novembre.

OUVERTURE DE:

10,000 yardes chalys, article nouveau, à 25 cents
5,000 " écossais, pur laine, à 50 do
5,000 " mérinos français, à 80 do
2,000 " moire, à 75 do
2,000 " soie couleur, à 75 do

DENTELLES valenciennes à très bas prix, ainsi qu'un grand assortiment d'ETOFFES à robes, manchettes en gaze; BRODERIES, CHALES, CORSETS, MOUCHOIRS de batiste, Etoffes à rideaux, Couvertures françaises, Services de table, Toiles, etc.

Nous—Assortiment complet d'articles pour hommes, tels que: casimirs, draps, cotonnades, velours de chasse, etc. B. TIBLIER,
13nov—2m Encoignure Du Maine et Condé

Dissolution de Société.

LA société ADLER & QUENTELL de cette ville, est dissoute par la mort de M. Quentell. Le soussigné, associé survivant, continuera le commerce de change pour son propre compte.
Nelle-Orléans, 1er novembre 1858
2 nov S. J. ADLER.

MERCERIE! MERCERIE!
LION & PINSARD,
54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir un grand assortiment de garnitures, passementerie, galons, rubans, effilés, ceintures, boutons, haute nouveauté parisienne —Vente à des prix réduits. 6 nov.

LAIT ANTÉPHÉLIQUE

Le seul dont les effets soient incontestables. Plus de taches de rousseur, réfrigération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTÉPHÉLIQUE de chez Henriquez.

AVIS.

On a annoncé sur l'Abeille, une autre préparation sous ce nom. L'analyse de cette composition m'a prouvé que les substances qui s'y trouvent, sont en rapport avec le composé de mon LAIT ANTÉPHÉLIQUE et que, pour la contrefaçon, il est le même composé. En conséquence, et dans l'intérêt de la santé des dames et du public en général qui ont su depuis un apprécier les heureux résultats obtenus par mon inimitable cosmétique, je le préviens que je ne me rends pas responsable de toute autre préparation du même genre.
Le véritable se vend toujours chez F. F. HENRIQUEZ,
Encoignure St-Louis et Remparts.
ED. GUILLOT, 146 rue Royale.
J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue Chartres

1er—1an

VERITABLE
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
De Candès & Co de Paris
CONTRE LES TACHES DU VISAGE.

LE Lait antéphélique s'applique avec une invariable infaillibilité aux éphélides, dites taches de rousseur, son, lentilles, etc, ainsi qu'aux taches accidentelles provenant de grossesse ou d'autres causes—Un prospectus indiquant la manière de s'en servir accompagne chaque flacon.
16 caisses reçues en dépot.
A vendre en gros et en détail,
Au grand dépot du Sud, encoignure des rues Ste. Anne et Royale. LOUIS CASTEL,
21—1an1r.p agent

Articles d'escrime.

LES soussignés informent les amateurs et les professeurs d'escrime, qu'ils ont reçu un grand assortiment de:
FLEURETS
GANTS
SANDALES
et GILETS D'ARME.
G. COPPENS & Co,
56 rue de Chartres 18nov

MAILLOT & SON,
134, *rue des Magasins*,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c et fabricants de liqueurs du pays.
29 déc 58

A louer

UNE jeune négresse nourrice, saine et ayant un jeune enfant. S'adresser au No 190, rue Royale. 10 novem

Teinturerie à vendre.

A VENDRE une teinturerie bien achalandée, avec ses accessoires, etc., le tout complet et en parfait état, située dans un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser à M. Bordenave d'Abbère Allo courtiers, rue Vieille Levée, 88, entre Jefferson et Toulouse. 16nov—10f

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par LABORDE & IZQUEZ, 20 rue Vieille Levée
18 nov

AVIS.

UNE famille créole demeurant dans le centre de la ville, désire prendre en pension deux elle [illegible]

Elle ne prendrait aussi pour les tables également. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 nov

50 quarts vin de Porto supérieur L. Ferré & Co [illegible] V & S HALIGNAN, 20 rue St-Louis

AMANDES—50 balles amandes de Languedoc, [illegible] PAUL FOREL FILS & Co, 27 rue St Louis

Aloses, Carrosses, Amandes, Confitures. [illegible]

20 barils rhum de la Jamaïque [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE "H" DE LA NOUVELLE-ORLEANS."

Bureau coin Canal et Passage de la Poste.

Nouvelle-Orléans, le 6 août 1858.

A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 0/0 sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, président,
S. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Directeurs—S Plassan, Thos N. Blake, C H Kernion, B. Nactre, A Laforest, A Xiques, P Malochée, Geo Heaton
7août Henry Peychaud.

VENANT D'ÊTRE REÇU
Au No
66..........RUE DU CAMP..........66
UN BEL ASSORTIMENT DE
Furnitures de Bureaux:

PAPIER A LETTRES ET BILLETS, grande variété;
PAPIER ECOLIER ET POUR BORDEREAUX, de toutes qualités;
ENVELOPPES, toutes grandeurs et qualités.
ENCRIERS, grande variété.
CANIFS ET COUTEAUX DE POCHE, magnifique assortiment;

Et un grand assortiment de
PLUMES EN OR
ET
PORTE-CRAYONS.
Egalement
CHECKS GRAVES, sur toutes les banques de la ville, très jolis articles.

LIVRES EN BLANC, de toute espèce, un magasin et faits sur commande.

PETER HAWES, No, 66, rue du Camp
25 nov—6f Successeur de WM. H. SLACK & Co

F. LEFÈVRE,
Successeur de
J VINCENT.

A l'honneur d'informer le public qu'ayant vendu son magasin situé au coin des rues Royale et St-Pierre, ses soins le seront dorénavant portés qu'au magasin situé

A l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

Ce magasin portera, comme par le passé, le nom de Vincent, et avantageusement connu.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère la mériter par les grands soins et une attention toute particulière qu'il apportera aux ordres qui lui seront confiés.

Toutes commandes pour
Bals, Soirées, Diners,
Soupers, Noces,
Baptêmes, &c.,
qui lui seront données, seront exécutées avec le plus grand soin et à plus grande exactitude.

M. LEFEVRE annonce au public et aux dames principalement, que MARDI 2 NOVEMBRE, il commencera le LUNCH.

F. LEFEVRE,
Successeur de J. VINCENT,
Encoignure Canal et Carondelet.

P. S.—Tout ordre pour la campagne sera rempli avec soin et exactitude. 1 nov

$20 de récompense seront payées à celui qui conduira, rue Plauche No 9, la mulâtresse CELINA, âgée de 40 ans, taille de 5 pieds 8 pouces (anglais), parlant français et anglais, se peignant en cheveux, ayant de très jolies dents, ayant aussi un mal à la jambe droite depuis 15 ans, elle a demeuré pendant longtemps dans le faubourg Marigny
22 nov S. N. HITE.

Accoucheuse.

MADAME VVE FERARI,

A L'HONNEUR d'informer qu'elle a transféré son domicile, rue des Remparts No 145, entre St-Pierre et Toulouse. 3nov—1m

AVIS AUX DOREURS.

DE bons ouvriers doreurs trouveront de l'emploi au prix le plus élevé, au No 61 rue Royale, entre Bienville & Douane, chez G. DUFOUR.

Café moulu à la vapeur.

ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D. LOPEZ,
12av No 94, rue de Chartres, encoignure Conti

Magasin à louer.

A LOUER, à partir du 1er octobre, le magasin No 20, rue de Chartres. S'adresser à
D. ROGERS,
2 juillet No 45 rue du Camp

ALFENIDE

UN grand assortiment de couverts de table en Alfenide, vient d'être reçu chez les soussignés
—AUSSI—
Plateaux de différentes grandeurs du même métal. G. COPPENS & Co
4 nov 56 rue de Chartres

Installations de Gaz.
HENDERSON & GAINES,
No 100, RUE DU CANAL,

FONT en ce moment l'ouverture d'un assortiment complet de chandeliers, pendants, branches, etc qu'ils ont reçus de manufactures anglaises et américaines. Ces installations sont de tous prix. La pose se fera à un prix très avantageux.
4 sept—m 1a

JULES GOUGUET.
Médecin de la Faculté de Montpellier
[FRANCE]

30 ans Après 25 ans de pratique dans la Louisiane, vient de fixer sa résidence
Encoignure St Philippe et Remparts
Nouvelle-Orléans. 11juin—6m

A. Carrière. E. Bordelois
A. CARRIERE & Co
IMPORTATEURS,
No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en main un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux de vie et Conserves.
7 juillet—

LE Dr M ESCOUBAS prévient ses clients ainsi que le public qu'il vient de transférer son domicile rue Orléans No 106, entre Dauphine et Bourgogne. 11 nov—1m

Magasins de marchandises sèches à bon marché.

JULIUS DANZIGER,
No 125, rue des Remparts.
(Autrefois Cirque.)
THEODORE DANZIGER
Encoignure Robertson et Orléans,

ANNONCENT à leurs clients de la ville et de la campagne qu'ils ont reçu, par le Black Warrior

DE NOUVELLES MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE:
COUVERTURES, CHALES, TALMAS.
SOIE NOIRE, large de trois quarts de yarde à 60 cents la yarde;

Robes de soie très riches, à double jupe et à lais, à $50 pièce, valant $100;
VELOURS SOIE DE LYON, toutes couleurs, grande largeur et qualité supérieure.
POULT DE SOIE UNI, toutes couleurs, à $1 la yarde.

Les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.

—Sur consignation—

500 habits de drap pilote, pour domestiques, à vendre. 13 nov—

Illuminations de jardins,
De galeries, de salons, etc., en lanternes de toutes couleurs, transparentes, en papier, de toutes formes, turques, chinoises, etc.,
CHEZ C. DUHAMEL, opticien,
50, rue de Chartres

THEATRE.

LE plus magnifique assortiment de jumelles pour le théâtre qu'il y ait jamais eu à la Nouvelle-Orléans, depuis $4 jusqu'à $100 pièce,
26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

LUNETTES.

TOUTES les lunettes possibles et les verres les plus parfaits, pour tous les yeux,
26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

C. & E. ROLLING,
SUCCESSEURS DE P. ROY,
Marchands de groceries en gros et en détail, Marchands de vins liqueurs étrangères et du pays.
No 40 RUE DE LA VIEILLE-LEVEE,
Entre Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans. 2 nov—1an v et c

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE PAYA,
56, rue de Chartres,
Mémoires de Céleste Mogador.
G. COPPENS & Co.
18 nov 56 rue de Chartres

Soieries!..................Rubans!

NOUS sommes maintenant à même de pouvoir satisfaire à toutes demandes pour les soieries en général, ayant reçu par les derniers arrivages du Havre le complément de notre stock de gros de Rhin et chiné noir, gros de Nice et de Milan (haute nouveauté)

Poult de soie, satin de Chine, marcellines foncées, rubans taffetas noirs et couleurs, rubans gros de Naples unis et fantaisie, rubans velours noirs et écossais

Nous n'avons pas besoin d'assurer les acheteurs que nos prix sont établis comme de coutume, sur la plus basse échelle.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres, entre les rues
6nov Bienville et Douane.

LES soussignés invitent les acheteurs, à venir examiner leur stock varié de marchandises sèches. Il est composé en partie d'un grand assortiment de lainages, cotonnades, couvertures de laine, bas et chaussettes, mouchoirs Madras, véritables et imitation de toutes espèces de mousselines, de rouge uni et imprimé, rideaux brodés sur tulle et mousseline, damas laine et soie, demi-laine et coton, etc., etc.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres entre les rues Bienville et Douane. 6nov

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres entre Bienville et Douane.

OFFRENT en vente aux plus bas prix du marché,
250 caisses vin du Rhin Rudesheimer Berg.
250 do do Claus Johannisberg;
15 barils eau de cerise de première qualité;
30 mille cigares allemands La Minerva;
30 do do do Operas;
40 do do do Washington.
30 do do do Esculapio;
40 do do do Flor de Cubanas.
Conditions libérales. 6nov

Draps..... Casimirs.

A l'approche de l'hiver nous ne voulons pas manquer d'appeler l'attention spéciale des acheteurs sur notre grand assortiment de Draps noirs et couleurs, satin de laine noir et casimirs fantaisie, velours, cravattes soie, etc.

Nous vendons bon marché et à des conditions libérales. A. STURZENEGGER & ETERNOD,
47 rue de Chartres,
6 nov entre les rues Bienville et Douane

Fusils...... Carabines.

LES soussignés offrent au prix coûtant, pour clore des consignations, un grand assortiment de Fusils doubles, Carabines et Pistolets Monte Christo, capsules, etc., provenant d'une des premières manufactures d'Europe.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
6 nov 47, rue de Chartres

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Les soussignés ont constamment en main, imprimées, britannies, mousselines imprimées, cotonnades, chales soie et coton, rebozillos, mouchoirs de soie et coton, etc., et autres articles d'exportation. A. STURZENEGGER & ETERNOD,
47, rue de Chartres
6 nov entre Bienville et Douane

MAGNIFIQUE PLAN AMELIORE.
Triomphe des
LOTERIES DE S. SWAN & Co.
Gros lot $50.000.
—BILLET $10 SEULEMENT—

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de Décembre, 1858, à AUGUSTA, (George), sous la surveillance des commissaires, comme suit:

CLASSE 44—Pour être tirée SAMEDI, 4 décembre 1858
CLASSE 45—Pour être tirée SAMEDI, 11 décembre 1858
CLASSE 46—Pour être tirée SAMEDI, 18 décembre 1858
CLASSE 47—Pour être tirée SAMEDI, 25 décembre 1858

Sur le plan de numéros simples
CINQUANTE MILLE BILLETS.
Cinq mille cinq cent dix Lots.
Presque un lot pour chaque neuf billets
MAGNIFIQUE PLAN
POUR ETRE TIRES
Tous les Samedis, dans le mois de Décembre.

1	Lot de	$50,000	10	Lots de	$300
1	do	20,000	10	do	200
1	do	10,000	10	do	150
1	do	5,000	10	do	100
1	do	4,000	50	do	60
1	do	3,000	50	do	50
1	do	1,500	100	do	40
10	do	1,000	225	do	20

APPROXIMATIONS.

4	Lots de	$400	approxim. de	$50,000 sont	$1,600
4	do	300	do	20,000	1,200
4	do	250	do	10,000	1,000
4	do	225	do	5,000	900
4	do	200	do	4,000	800
4	do	150	do	3,000	600
4	do	110	do	1,500	440
5,000	do	20	sont		100,000

5,510 lots s'élevant à $320,000
Une circulaire donnant le plan des Loteries sera envoyée à quiconque le désirera.
Billet entier, $10—Moitié, $5—Quart, $2 50

PLAN DE LA LOTERIE

Les numéros 1 à 50,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue.

Les premiers 452 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, on tire de l'autre roue un lot. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 7 premiers lots, auront droit aux 28 lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple — Si le billet No 11,250 gagne le lot de $50,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $300, d'après le susdit plan.

Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers			$80
do	do	de 10 demi billets	40
do	do	de 10 quarts de billet	20
do	do	de 10 huitièmes de billet	10

En demandant des billets ou des certificats, faites nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle. Les acheteurs pourront avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désireront.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et de faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent. La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

Adressez les demandes de billets ou de certificats à SAMUEL SWAN & Co,
Bureau de poste de la Nlle-Orléans
Boite 36, S., ou à S. SWAN & Co., Augusta, Ge.
24 nov

Université de la Louisiane,
Encoignure des rues Baronne et Common.

COLLEGE ET ECOLE DE GRAMMAIRE.—Les cours du Collége aussi bien que les classes de l'école de grammaire sont maintenant tout-à-fait organisés. L'enseignement comprend l'étude des langues anciennes (grec et latin) et des langues modernes (anglais, français, espagnol et allemand). Les sciences physiques et naturelles, ainsi que l'histoire, la géographie et la littérature y sont l'objet d'un soin spécial.

Les cours de mathématiques sont sous la direction du professeur C. W. Sears, gradué de West Point.

On reçoit à n'importe quelle époque de l'année des pensionnaires et externes.

S'adresser pour de plus amples informations à
PRINCIPAL LOUIS DUFAU.

LEÇONS DE FRANÇAIS,
De Littérature et d'Histoire.

M. J. GENTIL, professeur de français, d'histoire et de Littérature à l'Université de la Louisiane, pouvant disposer de quelques heures, désirerait les employer à donner des leçons particulières aux personnes qui voudraient bien lui faire l'honneur de recourir à ses soins.

S'adresser pour les conditions, encoignure Baronne et Commune, à M. GENTIL ou même chez M. LOUIS DUFAU. 13nov—1re p.

Académie de danse de M. J. VEGAS.
Au Odd Fellows Hall.

LE Prof. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général que son ACADEMIE DE DANSE sera ouverte, pour la saison, au Odd Fellows' Hall, le 15 novembre. Il espère obtenir un patronage aussi libéral que par le passé.

Jours de leçons pour les enfants les mardis et les samedis, de 4 à 6 heures P. M.

Classe pour les Messieurs les lundis, les mercredis et les samedis, de 7 à 10 heures P. M.

Classe pour les Dames les mardis, les jeudis et les samedis, de 11 à 1 heure.

Exercices tous les mercredis pour les Dames et les Messieurs.

M. Vegas enseigne à ses élèves le célèbre *Quadrille de l'Empire*, arrangé par le Congrès de Professeurs de Danse, à Vienne.

Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois, comme auparavant.

Pour les conditions, s'adresser au Prof. VEGAS, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. L. GABICI, No 91, rue du Canal. 10nov—1m

AVIS AUX DAMES.
Nouveau déballage
Chez O. LELIEVRE & Cie,
210 & 174, rue Royale.

NOUS prévenons respectueusement les dames que nous venons de faire l'ouverture de plusieurs caisses de fleurs pour coiffures de bal et soirées, et d'ornements pour chapeaux. Nous faisons les commandons particulièrement nos montures de fleurs et de plumes, le tout du bon goût et à des prix réduits, pour obtenir [illegible] de Paris. Nous avons également un marabout que les dames voudront bien venir voir [illegible]

NOTA—Les Dames Modistes pourront obtenir des articles à très bon compte en s'adressant à nous au comptant. 1nov O. LELIEVRE.

Magasin de Cigares Ne Plus Ultra.
Encoignure St-Charles et Gravier.
TENU PAR B. RODRIGUEZ.

CONSTAMMENT en magasin, les marques de première choix de la Havane, telles que Cabañas, Carbagas y Carbajal, Partagas, Ferrari, Intimidad, Ingenuidad, Merinosa, Sol, Washington, Rose, Punch, Lealtad, Manuela Miller, Cervantes, Recorevo, Toreno, Louisa Miller, &c &c.

Egalement—Tabac à fumer et à chiquer, à vendre en gros et en détail. 1 nov—1an

ENTREPOT DE TAPIS
Et de Rideaux.
No 30, rue du Camp.

NOUS avons en magasin et recevons tous les jours, directement des fabriques, des tapis de toutes sortes, et de la tapisserie, comprenant en partie—

Tapis VELOURS, tapis de Bruxelles, tapis à PLIS et ingrains.

TOILES CIREES POUR TABLES ET PLANCHERS, Rideaux de damas, dentelle et mousseline, Corniches, bandes dorées, ABAT JOUR, Couvertures de pianos, Couvertures de table—Paillassons, Devants de cheminée, etc

Nous vendrons tous ces articles aux plus bas prix pour du comptant
1er nov—1m WATKINS & HOMAN

UNE dame anglaise, sachant bien le français désire entrer comme gouvernante dans une famille demeurant dans le mid. de la Louisiane. Elle préférerait une famille créole. Elle peut enseigner toutes les branches de l'éducation, ayant eu beaucoup d'expérience. Elle est excellente musicienne et donne des leçons de harpe et de piano. Elle demande de bons appointements et peut donner les meilleures recommandations.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 nov—au 30

Ancienne maison Vincent
Encoignure Royale et St-Pierre,

MM. DESBONS & BONNECAZE ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont acheté de J. Lefevre l'ancienne MAISON VINCENT qu'ils se proposent de remettre sur le bon genre du fondateur qui lui a valu à juste titre cette bonne réputation.—Pour cela, ils ont eu à faire de grands sacrifices; aussi, sont-ils en mesure d'exécuter toutes commandes qui leur seront adressées, avec soin et exactitude digne de leur maison.

Ces messieurs informent les dames spécialement que dimanche prochain ils feront l'ouverture d'un lunch extra:

Pièces froides au détail, Banquets,
Punch au champagne, Noces,
Repas de corps, Bals et soirées
Chocolat et Café

On demande deux apprentis. 4 nov—3m

Rabais général sur toutes nos marchandises.

Ouverture d'une autre caisse de BONS GANTS de peau à
50 CENTS LA PAIRE.

FOURRURES! FOURRURES!! FOURRURES!
Palatines, pour dames, demoiselles, et fillettes, à 50 p0/0 au-dessous des prix ordinaires
Grande réduction sur toutes nos soieries noires.
Chalis et poil de chèvre au prix coutant.
Coton blanc et écru au prix de New-York.
Chez LAZARE & LEVASSEUR
23nov Nos 8 et 10 rue de Chartres

CHANDELLES blanc de baleine—250 caisses, à vendre par F J HART & Co
28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

CANNEBERGES:—
20 barils canneberges,
100 1/2 do do
100 1/4 do do
Attendus par le navire Real et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
19 nov No 15, rue Tchoupitoulas

BŒUF—100 barils mess et mess prime, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
21 nov No 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—100 tierçons jambons de choix passés au sucre et jambons enveloppés, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
24 nov 15 rue Tchoupitoulas

FROMAGE—300 caisses fromage de l'Ouest, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
24 nov 15 rue Tchoupitoulas

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre pur, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
24 nov 15 rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—50 barils huile de graisse de Sbillito, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
24 nov 15 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—1000 tierçons jambons de choix passés au sucre, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
17 nov 15 rue Tchoupitoulas

FROMAGE—500 caisses fromage de l'Ouest, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
17 nov 15 rue Tchoupitoulas

FARINE—1000 barils farine extra et superfine de St Louis, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
17 nov 15 rue Tchoupitoulas

SAVON—500 caisses savon extra, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
17 nov 15, rue Tchoupitoulas

CATAWBA mousseux—100 caisses Catawba mousseux de Longworth, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
17 nov 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS de Westphalie—[illegible]

[illegible]